



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les pactes locaux des solidarités

dans les Hauts-de-France

2025

Introduction

Le Pacte des solidarités, déployé depuis 2024, s'articule autour de quatre axes prioritaires :

- Axe 1 : prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance ;
- Axe 2 : favoriser l'accès à l'emploi pour tous ;
- Axe 3 : lutter contre la grande exclusion par un meilleur accès aux droits ;
- Axe 4 : accompagner la transition écologique dans une perspective solidaire.

Conçu comme un cadre d'action partenarial, le Pacte des solidarités vise à mobiliser l'ensemble des acteurs en matière de lutte contre la pauvreté : services de l'État, collectivités territoriales, organismes de sécurité sociale, associations et acteurs économiques. À cet égard, le rôle des acteurs locaux est déterminant, tant par leur connaissance fine des besoins des territoires que par la diversité des réponses qu'ils sont en mesure d'apporter.

La mise en œuvre du Pacte des solidarités repose sur une double logique d'intervention territoriale.

D'une part, elle s'appuie sur des contractualisations pluriannuelles (2024-2027) conclues entre l'État et les collectivités territoriales chefs de file de l'action sociale, les conseils départementaux et les métropoles. En Hauts-de-France, ces engagements représentent un financement annuel de l'ordre d'une trentaine de millions d'euros, assuré à parité entre l'État au titre du BOP 304 et les collectivités territoriales. Ces contractualisations font l'objet d'une évaluation à mi-parcours.

D'autre part, en complément de ces contrats structurants, le Pacte des solidarités prévoit la possibilité de développer des contractualisations à d'autres échelles, à l'initiative de partenaires territoriaux. Ces pactes locaux s'inscrivent dans les objectifs des quatre axes nationaux en ciblant des priorités spécifiques à chaque territoire, permettant ainsi une approche plus fine et plus adaptée aux réalités locales. Dans ce cadre, une demi-douzaine de pactes infra-départementaux a été déployée dans la région, couvrant des périmètres allant de la commune à l'arrondissement, principalement sur des territoires ruraux.

Ces dispositifs de contractualisation ont représenté en 2025 un montant global d'environ 2,7 millions d'euros ; ils se distinguent par leur caractère annuel qui, associé à une évaluation par mesure d'impact, favorise une adaptation continue des orientations. Ainsi, depuis 2024, leur ciblage a évolué, marqué par le déploiement progressif de nouveaux dispositifs et l'ajustement de ceux existants.

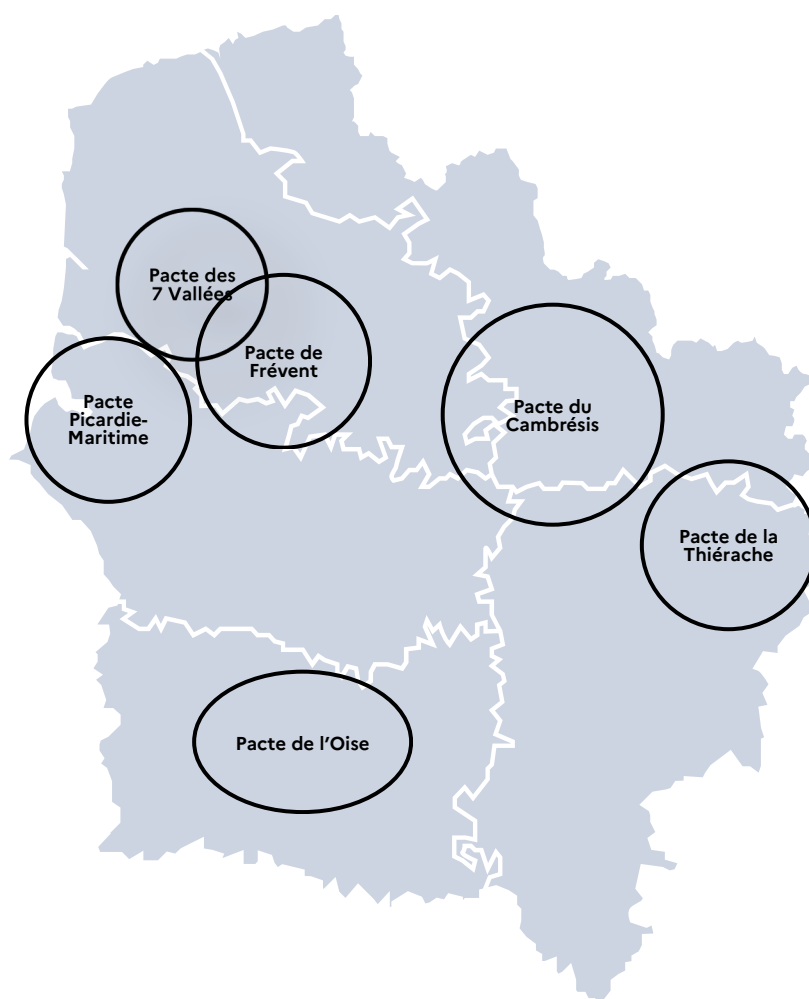
Le présent document présente les contractualisations locales mises en œuvre en Hauts-de-France en 2025, en détaillant les projets associés, les moyens financiers mobilisés et les thématiques prioritaires.

LES PACTES LOCAUX DES SOLIDARITÉS EN HAUTS-DE-FRANCE EN 2025

RÉSUMÉ

- 2 678 074 € mobilisés en 2025 dont 1 555 066 € au titre du BOP 304 (État)
 - 6 contractualisations infradépartementales comprenant 29 projets :
- Aisne : Pacte de la Thiérache
 - Nord : Pacte du Cambrésis
 - Oise : Pacte pour les jeunes les plus vulnérables
 - Pas-de-Calais : Pacte de Frévent, Pacte des 7 Vallées
 - Somme : Pacte de Picardie-Maritime

CARTOGRAPHIE



Représentation proportionnelle aux crédits mobilisés pour chaque pacte.

SOMMAIRE

Panorama

<u>Le Pacte de la Thiérache</u>	<u>Page 6</u>
<u>Le Pacte du Cambrésis</u>	<u>Page 8</u>
<u>Un Pacte pour les jeunes les plus vulnérables</u>	<u>Page 10</u>
<u>Les pactes locaux des solidarités dans le Pas-de Calais</u>	<u>Page 11</u>
<u>Le Pacte des 7 vallées</u>	<u>Page 12</u>
<u>Le Pacte de Frévent</u>	<u>Page 13</u>
<u>Le Pacte de Picardie Maritime</u>	<u>Page 14</u>
<u>Focus</u>	<u>Page 16</u>

Synthèse régionale

<u>Financements</u>	<u>Page 18</u>
<u>Analyse par axes</u>	<u>Page 19</u>
<u>Thématiques d'intervention</u>	<u>Page 20</u>
<u>Gouvernance des projets</u>	<u>Page 21</u>

1 PANORAMA

LES PACTES LOCAUX DES SOLIDARITÉS EN 2025

LE PACTE DE LA THIÉRACHE



362 363 €

MONTANT TOTAL
DU PACTE



6

PROJETS
SOUTENUS



Le Pacte de la Thiérache s'inscrit dans un contexte d'intervention publique renforcée, le Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache, qui vise à soutenir la redynamisation économique, l'attractivité et l'accès à l'emploi.

Il couvre l'arrondissement de Vervins, territoire structuré autour de quatre communautés de communes (Thiérache Sambre et Oise, la Thiérache du Centre, les Trois Rivières et les Portes de la Thiérache) qui constituent ensemble l'armature intercommunale de la Thiérache axonaise.

Il intervient ainsi en complément dans un territoire marqué par une forte précarité, avec un taux de pauvreté de 23 % (arrondissement de Vervins), pouvant atteindre 26% dans certains secteurs comme la Communauté de communes des Trois Rivières.

Il soutient six projets, portés à la fois par des structures associatives et par des acteurs publics tels que le PETR du Pays de Thiérache ou le CCAS de la ville d'Hirson. Ces actions, reposent principalement sur des dispositifs d'accompagnement individualisé et de prévention. Elles s'adressent à des personnes en situation de précarité et portent une attention particulière à l'accompagnement des jeunes, à leur formation, et au soutien de leurs familles.

Arrondissement de Vervins

UN TERRITOIRE RURAL FRAGILISÉ

- ~ 70 000 habitants
- Faible densité : 41,8 hab./km²
- Taux de pauvreté élevé : 23 %
- Chômage important : 17,4 % et 33,1% pour les 15-14ans

DES ENJEUX ÉDUCATIFS FORTS

- 8,2% des 15-17 ans non scolarisés (4,4% au niveau national)
- Seuls 26,5% des 18-24 ans scolarisés
- 30,9% des actifs sont sans diplôme

DES VULNÉRABILITÉS DURABLES

- Difficultés d'accès à l'emploi qualifié
- Départ des jeunes diplômés
- Vieillesse démographique
- Inégalités d'accès aux droits et à la santé

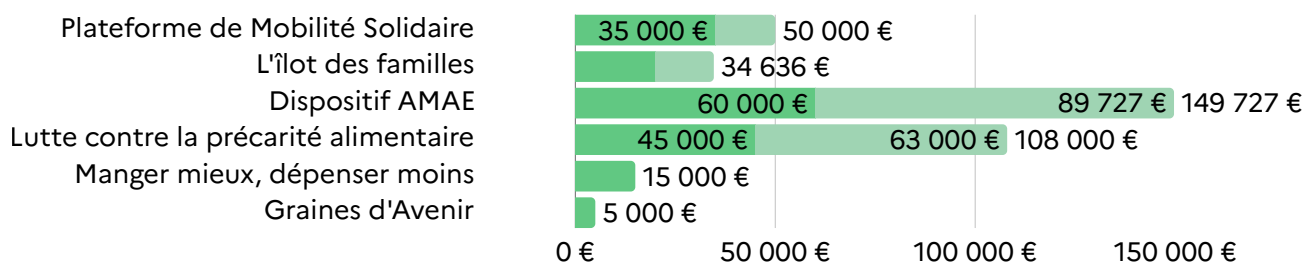
Répartition des financements du pacte par projet



Contribution de l'Etat (BOP 304)



Autres financements



Ventilation des crédits par axes

- Axe 1 : Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dè...
- Axe 2 : Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous
- Axe 4 : Construire une transition écologique et solidaire



Les crédits du Pacte se répartissent entre l'axe 1 (52,3 %), l'axe 2 (13,8 %) et l'axe 4 (33,9 %).

Axe 1

L'îlot des familles

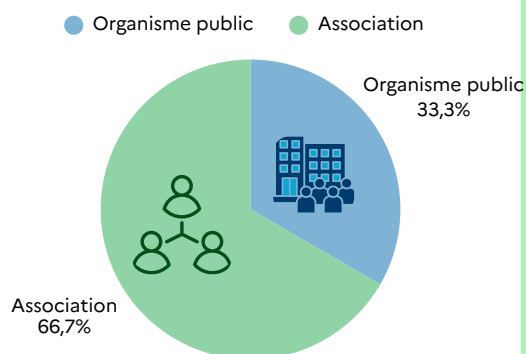
Ce projet du Centre d'action sociale et culturelle d'Hirson vise à soutenir les parents grâce à un espace dédié favorisant la confiance dans leur rôle parental et la lutte contre l'isolement. Il prévoit la création d'un lieu d'accueil Enfants-Parents, ainsi que l'organisation de « cafés des partenaires » pour partager les bonnes pratiques et de « Bla-bla des parents », des temps d'échange entre parents. Ce projet se distingue par la pluralité d'acteurs qu'il associe : Centre social rural APTAHR, Maison de la Petite Enfance, France Travail, UTAS, CCAS, mission locale, CAF, Conseil départemental, collectivités, structures d'hébergement, établissements scolaires et bailleurs.

Dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire AMAE

Axe 1

Piloté par l'association PEP Grand Oise, en partenariat avec l'Éducation nationale, les psychologues du CMPP et les centres sociaux, ce dispositif s'adresse aux jeunes en risque ou en rupture scolaire et sociale, ainsi qu'à leurs parents. L'objectif est de déployer un accompagnement dédié (AMAE) pour soutenir les jeunes, en impliquant les parents à toutes les étapes du projet. Ces derniers s'engagent via une charte et bénéficient d'un accompagnement individuel en parallèle des actions menées avec les jeunes.

Profil des porteurs de projet du pacte



Graines d'Avenir

Axe 1

Cette action de la mission locale de Thiérache, s'adresse aux jeunes et vise à les sensibiliser aux circuits courts, aux produits locaux et à la cuisine maison, pour leur faire prendre conscience de leurs bénéfices pour la santé et le porte-monnaie. En partenariat avec le CFPPA, le lycée agricole des producteurs locaux, elle propose des immersions, ainsi qu'un atelier cuisine avec le traiteur Tati'te Marmite.

Axe 2

Plateforme de Mobilité Solidaire Thiérache Plus

Portée par le PETR Pays de Thiérache avec la mission locale, 4 communautés de communes, le conseil départemental et plusieurs SIAE, cette initiative s'adresse aux bénéficiaires du RSA et aux publics en insertion socio-professionnelle. Elle poursuit 4 objectifs : structurer un réseau d'acteurs de la mobilité solidaire à l'échelle de la Thiérache, proposer un diagnostic et un accompagnement individualisé, développer des solutions concrètes de déplacement pour l'insertion et la formation, et encourager les mobilités durables comme les mobilités douces et le covoiturage solidaire.

Lutte contre la précarité alimentaire en Thiérache

Axe 4

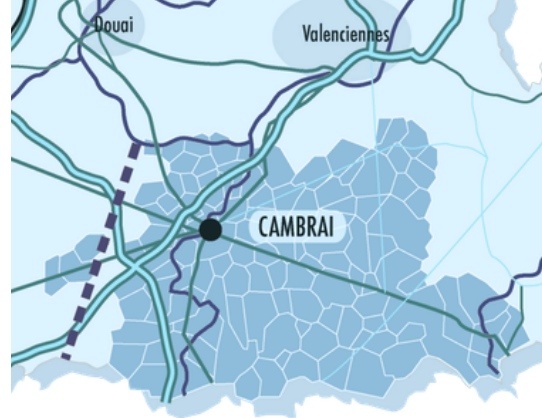
Ce projet vise à étendre le territoire d'intervention de l'épicerie solidaire de la ville d'Hirson, par le déploiement d'une épicerie itinérante, la mise à disposition de locaux et le recrutement d'un agent. Il est conduit par le CCAS, en partenariat avec les associations du territoire, les centres sociaux, le conseil départemental, le PLIE, le PETR, la mission locale, France Travail et l'ANDES.

Axe 4

Manger mieux, dépenser moins

Porté par l'association Devenir en Vermandois, ce projet s'adresse aux personnes en situation de précarité alimentaire et aux publics éloignés de l'emploi qui peuvent s'inscrire dans un parcours d'insertion. Il propose des ateliers autour de la transformation d'aliments bruts. L'objectif est de redonner envie de cuisiner les légumes, d'apprendre les bons gestes d'hygiène alimentaire, de favoriser l'auto-production alimentaire et de lutter contre le gaspillage alimentaire.

LE PACTE DU CAMBRÉSIS



Le Pacte du Cambrésis est celui qui mobilise le plus de crédits au titre des Pactes des solidarités. Près de 600 000 € sont engagés dans cet arrondissement où le taux de pauvreté atteint 19,2 %. Ce territoire s'organise autour de trois intercommunalités : les communautés d'agglomération de Cambrai, et du Caudrésis-Catésis et la communauté de communes du Pays Solesmois.



Avec 8 initiatives, ce Pacte est également le plus riche en projets. Ceux-ci s'adressent aux ménages en situation de précarité, en mettant l'accent sur les jeunes et leur famille, ainsi que sur les personnes en parcours d'insertion.

Les projets s'articulent principalement autour de deux axes : l'axe 1, à travers des actions de lutte contre la rupture scolaire et sociale ainsi que de soutien à la parentalité, et l'axe 4, qui regroupe des initiatives en faveur des mobilités solidaires et de l'accès à une alimentation saine.

Entièrement portés par des associations, ces projets se déclinent selon des modalités variées : principalement des missions d'ingénierie et de coordination territoriale, mais également des actions d'accompagnement et de prévention.

Cambrésis

Arrondissement de Cambrai



UN ESPACE ENTRE PÔLE URBAIN ET ESPACES RURAUX

- 158000 habitants
- 900km²
- 175,6 hab./km²
- Organisation autour d'un pôle urbain (Cambrai) et d'espaces ruraux
- Forts enjeux d'accessibilité : des zones rurales moins bien connectées et fortement dépendantes à la voiture individuelle

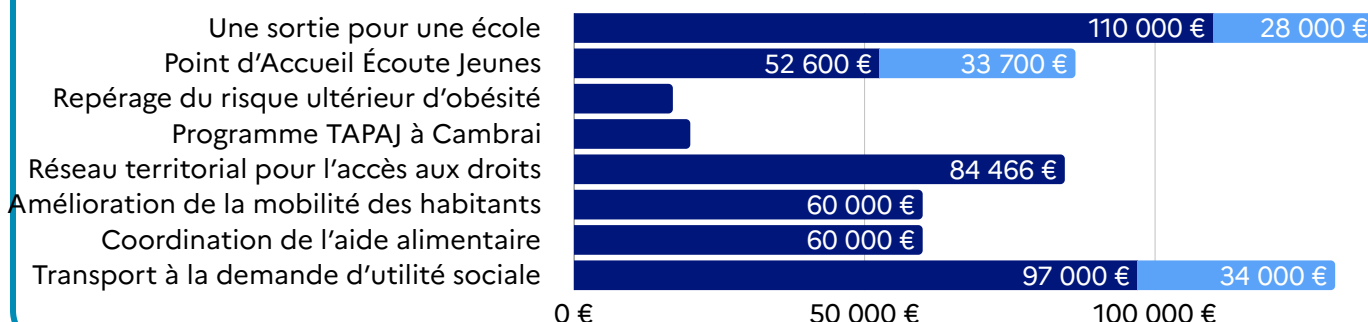


DES FRAGILITÉS STRUCTURELLES

- 19,2 % de pauvreté
- 16,8 % de chômage (34,1% chez les 15-24 ans)
- 24,8 % des actifs sont sans diplôme
- Baisse démographique : -0,4 %/an entre 2016 et 2022

Répartition des financements du pacte par projet

● Contribution de l'Etat (BOP 304) ● Autres financements



Point d'Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) **Axe 1**

A travers le PAEJ, l'association Cambrésis Ressources offre aux jeunes (12-25 ans) et à leur famille, un espace gratuit et confidentiel favorisant l'écoute, le soutien psychosocial, l'autonomisation et la prévention des situations de vulnérabilité. Les jeunes bénéficient d'entretiens individuels, d'évaluations de besoins puis d'orientations vers les dispositifs adaptés, des actions de prévention et un accompagnement parental sont également proposés. Afin d'adapter l'accompagnement aux besoins des jeunes, le projet s'appuie sur une référente itinérante et il associe les communes, les établissements scolaires, les structures jeunesse et des associations de prévention.

Axe 1 Une sortie pour une école

Piloté par l'Association des maires ruraux du Nord, le projet propose un soutien financier à 76 communes rurales de moins de 3 500 habitants, afin d'organiser des sorties scolaires, améliorer l'accès à la culture, aux loisirs, à la mobilité ou à la sécurité alimentaire. L'action est menée en partenariat avec les communes rurales du Cambrésis, les associations locales et les établissements scolaires.

Repérage du risque ultérieur d'obésité des enfants

Axe 1

L'APESAL agit contre l'obésité infantile au sein de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, par la sensibilisation des familles, le suivi des données anthropométriques des enfants de la naissance à 4 ans et le repérage précoce des situations à risque (surpoids, insuffisance pondérale ou risque d'obésité). Les mesures sont faites à l'école par les professionnels de l'APESAL puis analysées par une équipe spécialisée, pour ensuite être transmises aux familles.

Axe 2

Programme TAPAJ à Cambrai

Ce projet soutient l'implantation et la mise en œuvre du programme TAPAJ à Cambrai. Il cible les jeunes de 16 à 25 ans en grande précarité, souvent sans logement, confrontés à des problématiques d'addictions, en proposant une activité professionnelle rémunérée à la journée, accompagnée d'un suivi médico-psycho-social, pour favoriser la reprise de confiance et l'insertion durable. L'action comprend le repérage et la mobilisation des jeunes, la structuration d'un réseau partenarial, la mise en cohérence territoriale du programme ainsi que l'accompagnement des porteurs locaux (CSAPA et CAARUD). Elle associe les collectivités locales, les services sociaux et les entreprises partenaires.

Réseau territorial pour l'accès aux droits

Axe 3

Porté par l'URIOPSS, ce projet s'adresse aux habitants vulnérables de l'arrondissement de Cambrai (usagers des dispositifs sociaux, familles, jeunes et travailleurs précaires). Il vise à améliorer l'accès aux droits et à sécuriser les parcours de vie grâce au recensement des offres de services, au renforcement des partenariats et à la coordination des acteurs autour de thématiques transversales (la santé, l'inclusion, l'emploi, le logement, le numérique). Mené sur deux ans, à l'aide d'un chargé de développement territorial, il associe la sous-préfecture, les services de l'État, les collectivités, les Maisons France Services et les usagers.

Axe 4 Coordination de l'aide alimentaire

L'association SAF/ANDES souhaite renforcer la coopération entre les acteurs de l'aide alimentaire (Secours populaire, Croix-Rouge, Restos du Cœur, Banque alimentaire, les épiceries solidaires ANDES...) et encourager l'adhésion à une charte locale construite collectivement. Le projet se déploie en quatre phases : animation du collectif et interconnaissance, entretiens individuels pour identifier les difficultés et les besoins spécifiques, groupes de travail, puis mise en œuvre des projets communs.

Améliorer de la mobilité des habitants du Cambrésis

Axe 4

ARIL Intérim offre un service de transport à la demande, aux personnes éloignées de l'emploi ou en reprise de formation, bénéficiaires des SIAE, des minima sociaux ou inscrits à France Travail depuis 1an. L'association collabore avec des partenaires prescripteurs (SIAE, France Travail), les intercommunalités et les organismes de formation. Elle mobilise 2,5 ETP (coordination et chauffeurs) et un minibus de 8 places en leasing.

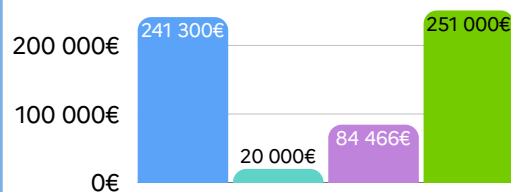
Service de transport à la demande d'utilité sociale

Axe 4

L'association Wimoov s'adresse aux jeunes NEET, seniors, bénéficiaires de minima sociaux, travailleurs précaires et habitants des zones rurales isolées afin d'améliorer l'accès à la mobilité dans le Pays du Cambrésis. L'objectif est de recenser et cartographier les solutions existantes, coordonner les acteurs locaux et nationaux, mutualiser les moyens pour renforcer l'offre, et accompagner les bénéficiaires dans l'accès aux transports et services via l'harmonisation des coûts et la simplification des dispositifs. Le projet réunit associations, entreprises locales, intercommunalités (CAC, CA2C, CCPS) et acteurs de la mobilité.

Ventilation des crédits par axes du Pacte des solidarités (€)

- Axe 1 : Prévenir la pauvreté et lutter...
- Axe 2 : Amplifier la politique d'accè...
- Axe 3 : Lutter contre la grande exclu...
- Axe 4 : Construire une transition éc...



Les crédits du Pacte se répartissent entre l'axe 1 (40,4%), l'axe 2 (3,4%), l'axe 3 (14,2%) et l'axe 4 (42,1%).

UN PACTE POUR LES JEUNES LES PLUS VULNÉRABLES



Dans l'Oise, une contractualisation à l'échelle départementale a été mise en place afin de soutenir des actions d'accompagnement, de formation et d'insertion destinées à une partie de la jeunesse particulièrement exposée à la précarité : les jeunes de 16 à 21 ans suivis par l'aide sociale à l'enfance (ASE) ainsi que les mineurs non accompagnés (MNA).

À ce titre, deux associations locales intervenant sur l'ensemble du territoire départemental pilotent des initiatives visant à réduire les disparités territoriales et à renforcer la cohésion sociale, offrant aux jeunes des perspectives d'autonomie et d'insertion professionnelle durable.

Ces actions s'inscrivent ainsi dans les priorités définies par le Pacte national des solidarités, à travers l'Axe 1, consacré à la prévention de la pauvreté et à la réduction des inégalités dès l'enfance, ainsi que l'Axe 2, dédié au renforcement des politiques d'accès à l'emploi pour tous.

L'OISE



UNE PROXIMITÉ FRANCILIENNE QUI CRÉE DU DYNAMISME

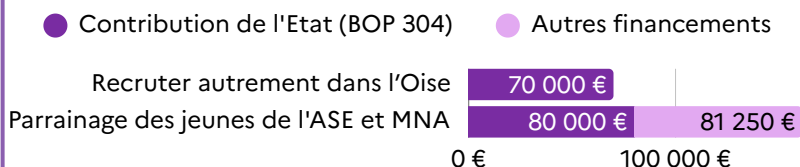
- 830 725 habitants
- Superficie 5 860,22 km²
- Densité 141,8 hab./km²
- Population jeune élevée (35 % de -30ans)
- 14,5 % de pauvreté mais de fortes disparités territoriales (ex : 33,5 % sur l'agglomération Creil Sud Oise)



LES JEUNES AU CŒUR DES INÉGALITÉS TERRITORIALES

- 1/4 des ménages de -30 ans sont pauvres
- 1/4 des 15-24 ans sont au chômage
- Part de jeunes NEET supérieure à la moyenne nationale
- 6 % des 15-19 ans ne sont pas scolarisés

Répartition des financements du pacte par projet



Axe 1 Parrainage des jeunes de l'ASE et MNA

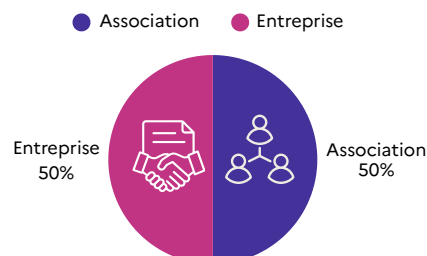
Cette action en faveur des jeunes de l'ASE et des mineurs non accompagnés de 16 à 21 ans est portée par France Parrainages, l'objectif étant de renforcer son dispositif de parrainage dans l'Oise envers ce public. Le parrainage repose sur des temps réguliers de rencontre entre le jeune et un ou plusieurs parrains bénévoles, au domicile des parrains ou à l'extérieur, cela inclut en moyenne un week-end toutes les trois semaines et des périodes durant les vacances scolaires. Ces interactions sont préparées en amont et les référents parrainages assurent un suivi des jeunes, des parrains et des familles à travers des entretiens individuels. Le dispositif comprend aussi un accompagnement collectif via des ateliers, groupes de parole et sorties.

Recruter autrement dans l'Oise

Axe 2

Portée par l'entreprise Cap Initiatives et soutenue par des entreprises locales partenaires, cette action vise à promouvoir un recrutement fondé sur les compétences, le potentiel et la motivation. Le dispositif propose des rencontres profession-emploi, des visites d'entreprises pour les jeunes et leurs prescripteurs et des réunions collectives présentant les dispositifs d'accompagnement. Il propose également des modules de découverte des métiers et des parcours de professionnalisation (alternance, contrats aidés, mesures préalables à l'embauche).

Profil des porteurs de projet



LES PACTES LOCAUX DES SOLIDARITÉS DANS LE PAS-DE-CALAIS



Dans le Pas-de-Calais, les Pactes locaux des solidarités ciblent les territoires ruraux du sud du département, marqués par des fragilités socio-économiques, un accès limité à l'emploi et aux services, ainsi que des enjeux d'isolement et de vieillissement de la population.



700 000 €

**MONTANT TOTAL
DES PACTES**



7

**PROJETS
SOUTENUS**

Ainsi, sept actions sont menées au sein du Pacte de Frévent et du Pacte de la Communauté de communes des 7 Vallées. Elles visent principalement à accompagner les jeunes, en particulier en soutenant leur parcours de formation et leur insertion professionnelle. Dans ce cadre, des thématiques variées sont abordées afin de répondre de manière globale aux besoins des bénéficiaires, notamment en matière d'accès aux droits, de mobilité et de lien social.

Les sept projets déployés sur ce département sont portés par des acteurs publics, tels que la Communauté de communes des 7 Vallées et son Centre Intercommunal d'Action Sociale, la mairie de Frévent ou encore, la Communauté de communes du Ternois. Ces pactes s'appuient toutefois sur un réseau élargi de partenaires (missions locales, associations, France Travail, CAF) afin de garantir une mise en œuvre efficace et adaptée aux besoins.

PETR **Ternois-7 Vallées**



UN TERRITOIRE RURAL FRAGILISÉ

- 67 600 habitants
- 1 131 km²
- Faible densité : 59,8 hab./km²
- Taux de pauvreté élevé :
17,9 %, dans les 7 Vallées
18,9 % dans le Ternois
- Chômage élevé :
12,3% dans les 7 Vallées
13% dans le Ternois
- Baisse démographique et vieillissement de la population
- Diminution du nombre d'emploi



UNE JEUNESSE VULNÉRABLE

- Pauvreté des jeunes supérieure à la moyenne
- Environ 30% des 18-24ans sont scolarisés



UNE ACCESSIBILITÉ CONTRAINTÉ

- Dépendance aux pôles urbains et accès limité à l'emploi et aux services essentiels (santé, formation, commerces...)
- Forte dépendance à la voiture (>83 % des déplacements) et offre de transports publics faible

LE PACTE DES 7 VALLÉES



4

PROJETS
SOUTENUS

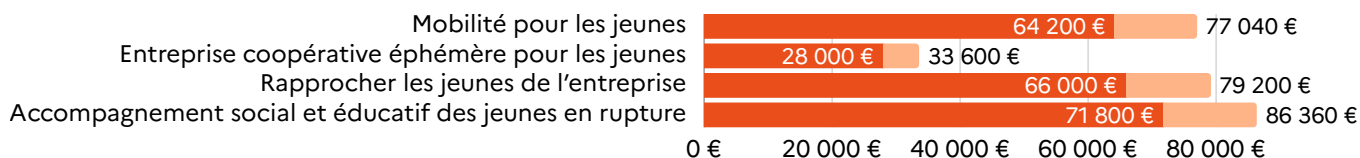


276 200 €

MONTANT TOTAL
DU PACTE

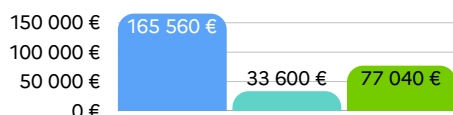
Répartition des financements du pacte par projet

● Contribution de l'Etat (BOP 304) ● Autres financements



Répartition des crédits du Pacte par axe

- Axe 1 : Prévenir la pauvreté et lutter con...
- Axe 2 : Amplifier la politique d'accès à l'...
- Axe 4 : Construire une transition écologi...



Les crédits du Pacte se répartissent entre l'axe 1 (59,9%), l'axe 2 (12,2%) et l'axe 4 (27,9%).

Accompagnement social et éducatif des jeunes en rupture

Axe 1

Soutenue par la Communauté de communes, l'Association ALAJ d'Étaples-sur-Mer accompagne les jeunes de 11 à 25 ans en situation de fragilité et leur famille afin de prévenir les situations à risque, favoriser leur insertion sociale et professionnelle et les orienter vers les aides adaptées à leurs besoins. En menant des actions de proximité menées dans les lieux fréquentés par les jeunes, ainsi qu'un accompagnement éducatif individuel ou collectif, l'association crée un lien de confiance avec les publics les plus éloignés des dispositifs d'aide. Afin de proposer un accompagnement au plus près des réalités des jeunes, l'association s'appuie également sur un travail de veille sociale et sur une coopération étroite avec les acteurs du territoire.

Rapprocher les jeunes de l'entreprise

Axe 1

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale, en partenariat avec le service développement économique de la Communauté de communes des 7 Vallées, sensibilise les collégiens et lycéens du territoire au monde professionnel. L'objectif est de faire découvrir les opportunités locales tout développant d'un esprit d'initiative et les savoirs-être professionnels des jeunes. Pour cela, le projet propose des visites d'entreprises, des immersions, des stages et des actions de découverte des métiers en lien avec les établissements scolaires. Le service développement économique mobilise les entreprises partenaires, tandis que le service Jeunesse assure la coordination avec les établissements scolaires et les acteurs de l'insertion.

Entreprise coopérative éphémère pour les jeunes

Axe 2

Chaque été, le Centre Intercommunal d'Action Sociale accompagne une dizaine de jeunes de 16 à 18 ans dans la gestion d'une coopérative éphémère. Accompagnés par deux animateurs et soutenus par les acteurs économiques et institutionnels du territoire, les participants sont amenés à concevoir, organiser et commercialiser des services ou des produits. L'action vise ainsi à renforcer l'autonomie, la confiance en soi, les compétences relationnelles et professionnelles, prévenir les comportements à risque, et favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. La mise en œuvre du projet et la mobilisation des jeunes s'effectuent en partenariat avec l'association À Petits Pas et les missions Locales.

Mobilité et emploi des jeunes

Axe 4

En partenariat avec Wimoov et les Missions locales, la Communauté de communes des 7 Vallées accompagne 40 jeunes en parcours d'insertion, afin de lever les freins à la mobilité et favoriser leur accès à l'emploi. Le projet finance le code de la route et le permis de conduire des bénéficiaires. Tout au long de leur parcours, ceux-ci bénéficient d'un accompagnement personnalisé, incluant un appui dans leurs démarches pour accéder aux aides régionales. Les missions locales assurent l'orientation des jeunes et leur inscription à des ateliers de sensibilisation à la prévention et à la sécurité routière. Pour faciliter les premiers déplacements vers une formation, un stage ou un emploi, un véhicule est également mis à leur disposition.

LE PACTE DE FRÉVENT



416742 €

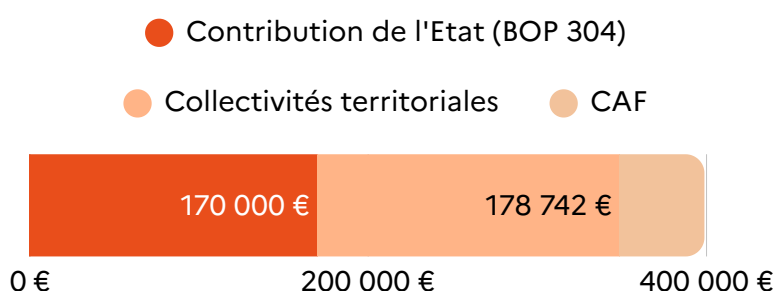
**MONTANT TOTAL
DU PACTE**



3

**PROJETS
SOUTENUS**

Répartition des financements du pacte de Frévent



Mobilités solidaires

Axe 2

La Communauté de communes du Ternois lance un projet de mobilités solidaires pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes de moins de 26 ans et des bénéficiaires de minima sociaux. Sur la base d'un diagnostic opérationnel mené sur deux zones et de l'élaboration d'une feuille de route inspirée du PAMS, l'objectif est double : optimiser les dispositifs existants et déployer des solutions complémentaires (mobilités solidaires, covoiturage, transport à la demande, vélo inclusif). De plus, un accompagnement est proposé pour mobiliser des financements nationaux et européens, tout en intégrant Frévent au réseau des plateformes mobilité. Les bénéficiaires pourront également profiter de bilans mobilité personnalisés, adaptés à leur situation. Ce projet rassemble de nombreux partenaires (le CCAS, l'EVS, la MDS, l'ADEFI, la Mission Locale, France Travail...).

La Maison des Habitants

Axe 3

La mairie de Frévent poursuit le projet de la Maison des Habitants (MDH), un lieu central pour la vie sociale locale. Accessible et dédié aux initiatives citoyennes il permet l'accueil d'animations, d'ateliers et de rencontres. Cet espace soutiendra aussi des projets locaux et les dynamiques de solidarité. Dès 2026, une partie de l'étage accueillera l'ADEFI – mission Locale pour des actions collectives destinées aux jeunes. Le budget de l'action se distingue par un soutien financier tripartite : un apport de 50 000 € de la CAF et de 70 000 € de l'État (soit environ 40 % du budget total) complètent le financement issu des 178 742 € alloués par la commune sur ce pacte.

Accompagner les foyers vulnérables vers un habitat digne et durable

Axe 4

La mairie de Frévent agit pour l'amélioration des conditions de logement des ménages en difficulté. Dans ce cadre, elle accompagne une centaine de personnes via un suivi individualisé comprenant : recensement des besoins, information sur les dispositifs existants et aide pour accéder aux aides disponibles. L'objectif est de faciliter les travaux de rénovation pour les propriétaires occupants et les bailleurs, tout en luttant contre la précarité énergétique et le mal-logement à travers des solutions durables.

LE PACTE DE PICARDIE MARITIME



Le Pacte de Picardie Maritime intervient sur un territoire se structuré autour du pôle urbain d'Abbeville et d'un vaste espace rural. Celui-ci est marqué par des fragilités socio-économiques, un éloignement de certains services et des difficultés d'insertion professionnelle.



Doté d'un budget global de 310 393 €, dont 170 000 € financés par l'État, le pacte soutient cinq projets destinés aux publics confrontés à des situations de précarité, d'isolement ou d'éloignement de l'emploi, en particulier les jeunes et les familles monoparentales.

Près de 70 % des fonds sont consacrés à des projets relevant de l'axe 4 du Pacte des solidarités, au sein duquel les enjeux de mobilité, en lien avec l'accès à l'emploi, occupent une place centrale. Toutefois, les projets soutenus contribuent également à renforcer l'accès aux droits, notamment par la lutte contre la fracture numérique et par des actions favorisant l'accès et le maintien dans le logement.

Les actions sont principalement portées par des associations mais aussi par des collectivités territoriales et une entreprise. Elles reposent majoritairement sur des dispositifs d'accompagnement individualisé, complétés, pour d'entre elles, par l'octroi d'aides matérielles.

Arrondissement d'Abbeville



UN PÔLE URBAIN AU CŒUR D'UN TERRITOIRE RURAL

- 121 655 habitants
- 1 560,6 km²
- Faible densité : 78 hab./km²

UN TERRITOIRE CONTRASTÉ

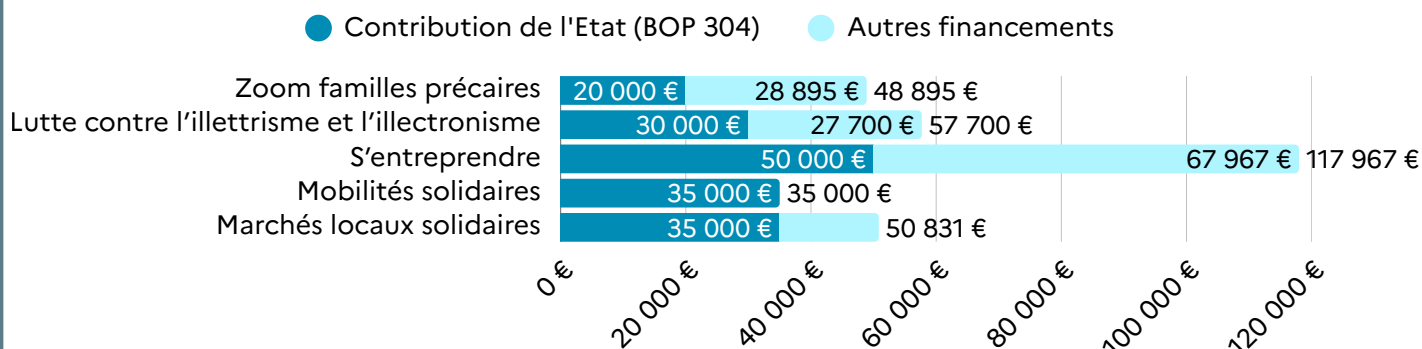
- 15,9% de pauvreté
- 13,2 % de chômage
- 23 740 € : revenu médian inférieur à celui du département (24 200€)
- Des fragilités sociales concentrées dans certains quartiers et espaces ruraux



UNE JEUNESSE VULNÉRABLE

- 28 % de chômage chez les 15-24 ans
- Moins de 1/3 des 18-25 ans sont scolarisés
- 29% des actifs sont sans diplôme
- Plus de 60 % des actifs n'ont pas le baccalauréat

Répartition des financements du pacte par projet



Zoom familles précaires

Axe 1

L'association l'Atelier, le centre social et l'épicerie solidaire, portent un projet en soutien aux familles en situation de précarité, notamment les familles monoparentales avec enfants de 0 à 6 ans et les femmes isolées. Déployées sur les territoires de Blangy-sur-Bresle, Gamaches, Friville-Escarbotin et Oisemont, cette initiative s'inscrit dans une stratégie rurale d'inclusion sociale et de prévention précoce et s'articule autour de trois axes : le déploiement du programme de soutien à la parentalité 3-6 ans (12 séances sur 3 mois pour 20 participants), un accompagnement global des familles monoparentales et la prévention des violences intrafamiliales.

Axe 3

S'entreprendre

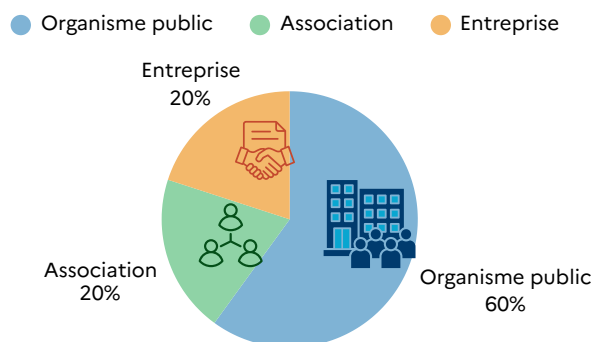
En partenariat avec la CAF, la CPAM, l'Éducation nationale et plusieurs structures spécialisées, la Mission locale Picardie-Maritime agit pour sécuriser les parcours des jeunes de 16 à 25 ans suivis par le Point Accueil Écoute Jeunes et confrontés à des fragilités psychologiques. Ces derniers peuvent être concernés par des troubles cognitifs ou neurodéveloppementaux, des problématiques de santé mentale, des ruptures de parcours ou des situations d'isolement. Ainsi, le dispositif associe un accompagnement renforcé à une prise en compte globale des enjeux psychosociaux afin de prévenir les risques de décrochage, de consolider les trajectoires d'insertion et de favoriser un accès durable à la formation ou à l'emploi.

Lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

Axe 3

S'appuyant sur un réseau de bénévoles formés par le Cardan, la Communauté de communes du Vimeu propose un dispositif d'accompagnement individualisé destiné à renforcer les compétences de base et l'autonomie numérique des habitants. Le projet prévoit vingt parcours d'accompagnement, à raison de deux heures hebdomadaires, articulant médiation, appui pédagogique et coordination, afin de favoriser l'inclusion numérique et l'accès aux droits.

Profil des porteurs de projet du pacte



Répartition des crédits du Pacte par axe

- Axe 1 : Prévenir la pauvreté et lutter cont...
- Axe 3 : Lutter contre la grande exclusion...
- Axe 4 : Construire une transition écologi...



Les crédits du Pacte se répartissent entre l'axe 1 (15,8%), l'axe 3 (56,5%) et l'axe 4 (27,7%).

Marchés locaux solidaires

Axe 4

La Communauté de communes interrégionale Aumale Blangy-sur-Bresle met en place trois marchés solidaires sur la partie samarienne de son territoire afin de faciliter l'accès des ménages en situation de précarité à des produits locaux proposés à tarifs préférentiels. L'initiative vise notamment les bénéficiaires de l'épicerie solidaire de l'Atelier et des Restos du Cœur. Reposant sur une coopération entre producteurs locaux et acteurs de la solidarité, ce dispositif poursuit plusieurs objectifs complémentaires : favoriser un accès digne à une alimentation de qualité, promouvoir les circuits courts et les pratiques durables, renforcer le lien social à travers des temps d'animation dédiés et lever les freins à la mobilité grâce à la mise en place de navettes solidaires.

Mobilités solidaires

Axe 4

L'entreprise Alpha Transports et Services met en œuvre une solution de mobilité gratuite et réactive destinée à lever les freins immédiats à l'emploi pour environ 150 personnes orientées par France Travail et la Mission locale. Le dispositif facilite les déplacements liés aux entretiens de recrutement, aux rencontres avec les employeurs ainsi qu'aux premiers jours de prise de poste. Assurés par des minibus conduits par des chauffeurs en parcours d'insertion, les trajets sont réalisés à toute heure sur les territoires de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme et de la Communauté de communes du Ponthieu-Marquenterre. Conçue comme une réponse d'urgence et de courte durée, cette offre intervient en complément de l'accompagnement assuré par Wimoov pour la construction de solutions de mobilité pérennes et adaptées aux besoins des bénéficiaires.



Les Pactes locaux des solidarités dans la Somme : exemple du renforcement de l'articulation des contractualisations

La démarche engagée dans le département de la Somme se distingue par la complémentarité des différents dispositifs contractuels qui la structurent.

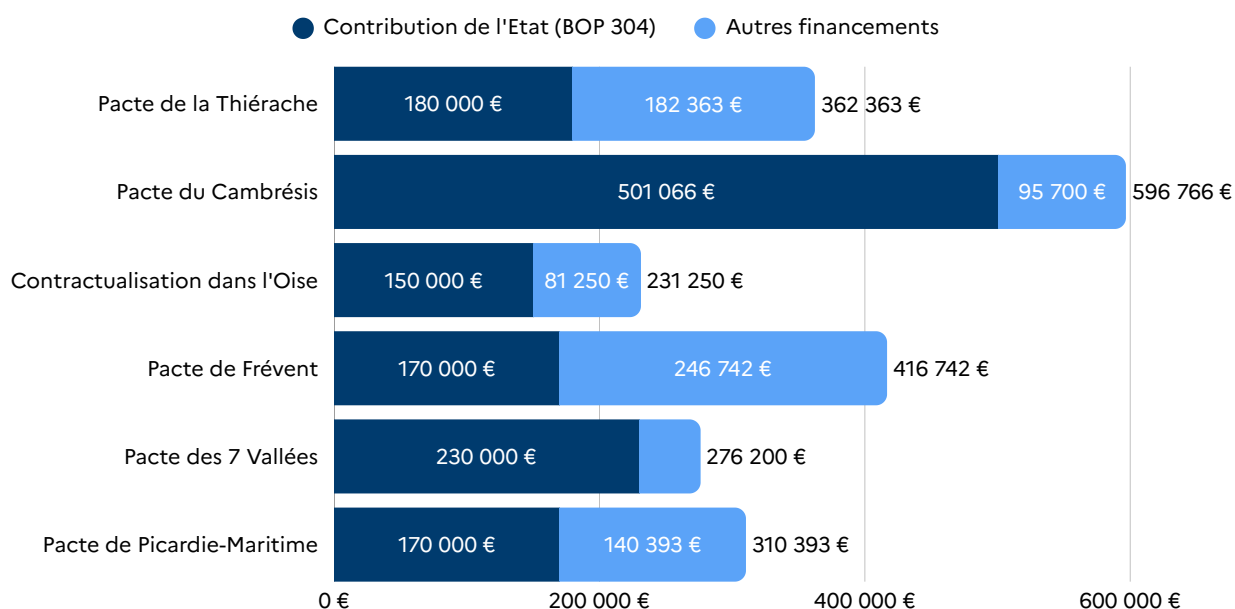
Les Pactes locaux des solidarités s'inscrivent dans une logique de déploiement progressif, avec la mise en œuvre du Pacte de Péronne en 2024, puis, l'année suivante, du Pacte Picardie-Maritime. Cette approche, attentive aux spécificités et aux dynamiques territoriales, favorise une mobilisation optimale des crédits en les adaptant au plus près des besoins locaux. Le lancement du second pacte a ainsi été conduit en étroite concertation avec les publics déjà engagés dans le cadre du Pacte de Péronne, afin d'assurer la cohérence et la complémentarité des interventions.

Cette exigence de coordination a également guidé l'élaboration du Pacte Picardie Maritime, fruit d'une co-construction entre les services de l'État et le Conseil départemental. L'appui d'une chargée de projet disposant d'une connaissance fine du territoire a permis d'articuler les initiatives issues du terrain avec les orientations départementales. Ce travail partenarial a favorisé un ajustement qualitatif des projets au regard des besoins identifiés et des actions déjà déployées, notamment dans le cadre du Contrat local des solidarités (CLS). Ainsi, dans le domaine des mobilités solidaires, cette démarche a conduit à retenir un opérateur déjà solidement implanté sur le territoire, dont l'expertise et l'ancrage local constituent des garanties de pertinence et d'efficacité. En matière de solidarité alimentaire, les échanges entre partenaires ont permis de faire émerger une initiative inédite à l'échelle du territoire : la création de marchés solidaires.

2 **SYNTHÈSE** **RÉGIONALE**

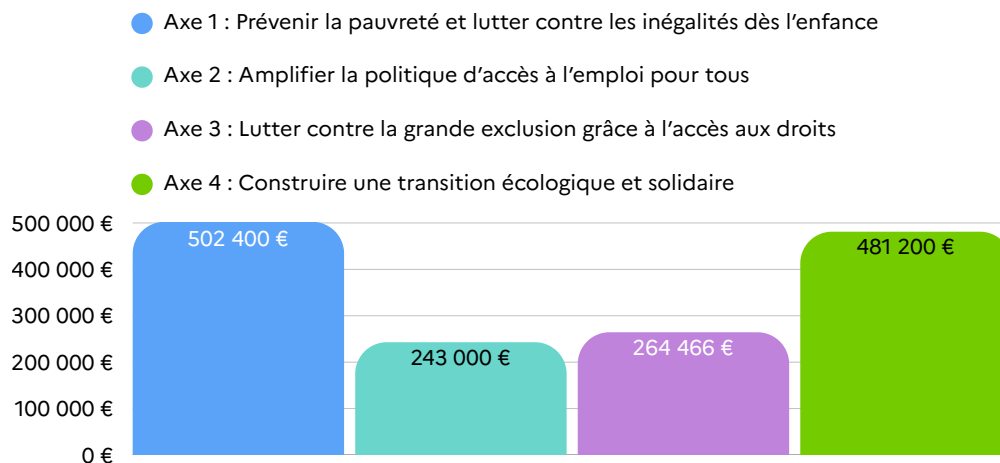
LES PACTES LOCAUX DES SOLIDARITÉS EN 2025

Ventilation des crédits des pactes locaux des solidarités



En 2025, l'État a engagé près de 1,5 M€ au titre des six Pactes locaux des solidarités des Hauts-de-France. Cette enveloppe soutient des projets de nature et d'ampleur variées, reflétant la diversité des besoins et des solutions mobilisables.

Ventilation des crédits BOP 304 des pactes par axe



Les crédits étatiques mobilisés au sein des 6 Pactes locaux des solidarités en Hauts-de-France en 2025 se répartissent entre les quatre axes nationaux comme suit : l'axe 1 concentre 33,7 % des crédits, suivi de l'axe 4 (32,3 %), de l'axe 3 (17,7 %), et de l'axe 2 (16,3 %), pour un montant total de 1 491 066 €.

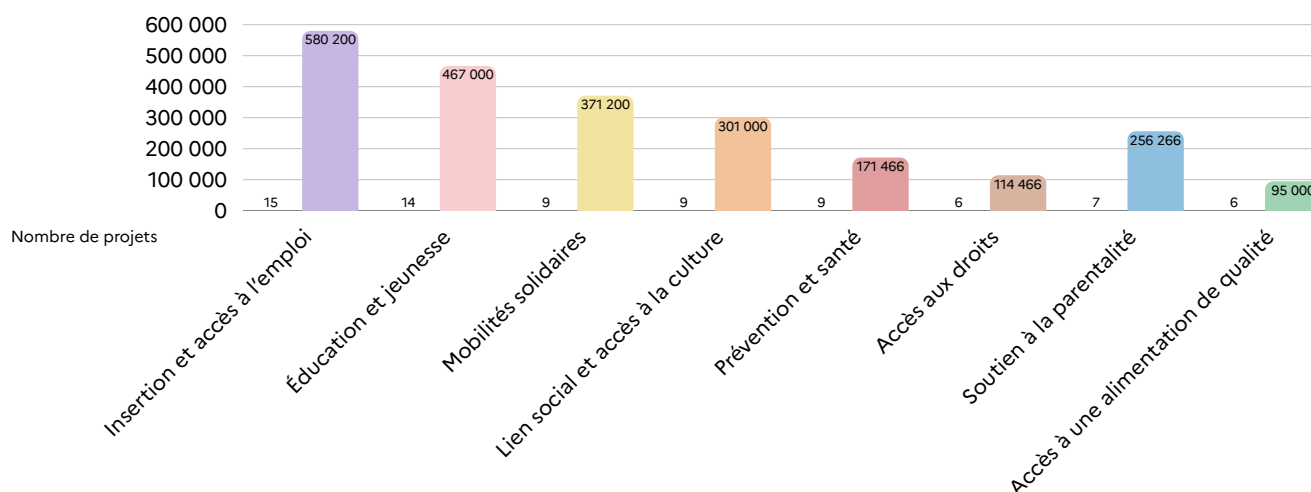
L'axe 1, consacré à la prévention de la pauvreté et à la réduction des inégalités dès l'enfance, constitue le premier poste de financement. Cette orientation traduit une volonté d'intervention précoce sur les déterminants sociaux et économiques de la pauvreté.

La place importante de l'axe 4 s'explique quant à elle par l'implantation majoritaire des Pactes dans des territoires ruraux, où les enjeux de transition écologique et solidaire revêtent une acuité particulière. Cette situation favorise le développement d'actions pourtant sur la mobilité, le logement et la lutte contre la précarité énergétique.

L'analyse appelle toutefois une lecture nuancée de l'axe 2 : s'il apparaît moins doté financièrement, les actions d'insertion et d'accès à l'emploi constituent en réalité la thématique la plus investie au sein des pactes (p.20). Ce décalage s'explique par le caractère transversal des projets, fréquemment rattachés à d'autres axes lorsqu'ils s'adressent à la jeunesse (axe 1), incluent prioritairement des actions d'accès aux droits (axe 3) ou de mobilités solidaires (axe 4).

Les Pactes locaux des solidarités associent ainsi des interventions ciblées et découplées intégrant la diversité des déterminants de pauvreté et leur interdépendance. Dès lors, en agissant à la fois en amont, par la prévention des inégalités dès l'enfance, et en aval, par l'accompagnement vers l'insertion durable, ils s'inscrivent pleinement dans les objectifs nationaux du Pacte des solidarités.

Montant des projets associés à chaque thématique des pactes territoriaux

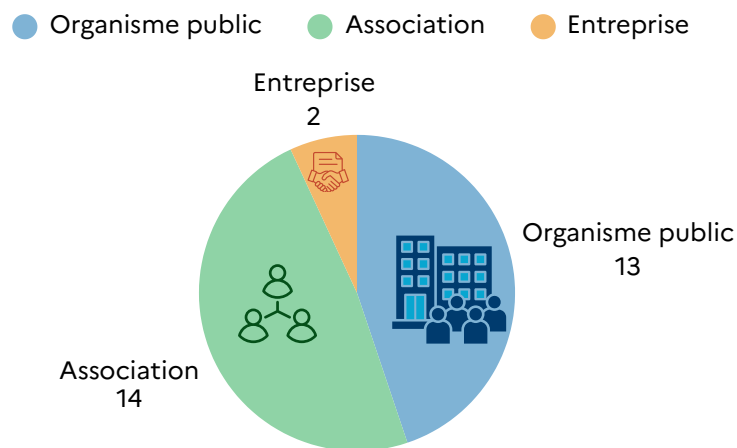


La thématique Insertion et accès à l'emploi est celle à laquelle se rattache le plus grand nombre de projets (15), représentant le montant le plus élevé (580 200 €) parmi les thématiques analysées. Ce constat confirme la place centrale des enjeux d'insertion professionnelle au sein des Pactes. Comme indiqué précédemment, cette prépondérance contraste avec la part relativement limitée des crédits affectés à l'axe 2 et s'explique par le caractère transversal des actions d'insertion, qui sont souvent intégrées à des projets relevant également d'autres thématiques, en particulier la jeunesse et la mobilité. Cette analyse est corroborée par l'importance des thématiques Éducation et jeunesse (14 projets ; 467 000 €) et Mobilités solidaires (9 projets ; 371 200 €). La thématique Soutien à la parentalité occupe également une place significative (7 projets ; 256 266 €), confirmant l'importance accordée à la prévention des inégalités dès l'enfance et au soutien des familles (axe 1). À l'inverse, les thématiques Accès à une alimentation de qualité, Accès aux droits et Prévention et santé regroupent un nombre plus limité de projets et, par conséquent, des volumes financiers associés plus modestes.

Ainsi, si les volumes financiers associés aux différentes thématiques doivent être interprétés avec prudence, les l'analyse thématique en terme du nombre de projets et celle des crédits associés confirme la place prépondérante des thématiques liées à l'insertion, à la jeunesse et à la mobilité parmi les actions soutenues la seule évolution notable concerne la thématique « Soutien à la parentalité » qui recule de la cinquième à la sixième position, au profit de la thématique « Lien social et accès à la culture » lorsque l'on passe d'une analyse des crédits associés à celle en nombre de projet).

L'analyse croisée du nombre de projets et des montants engagés met en évidence des différences de structure financière selon les thématiques. Les projets associés aux thématiques Mobilités solidaires (41 244 € par projet en moyenne), Insertion et accès à l'emploi (38 680 €) et Soutien à la parentalité (36 609 €) présentent les montants moyens les plus élevés. À l'inverse, les projets relatifs à l'accès à l'alimentation, aux droits ou à la prévention et à la santé semblent reposer sur des budgets plus modestes.

Profil des porteurs de projet des pactes



L'analyse du profil des porteurs de projets des six Pactes locaux des solidarités met en évidence une forte représentation du secteur associatif (48,3 % des porteurs, soit 14 structures). Cette structuration souligne la diversité et la vitalité du tissu associatif mobilisé, ainsi que son rôle central dans les dynamiques territoriales. Fortes de leur capacité d'initiative, les associations constituent des relais de proximité essentiels, capable de répondre finement aux besoins des publics. Il est donc essentiel de continuer à s'appuyer sur cette vitalité, tout en veillant à la consolider et à la structurer dans la durée.

À l'inverse, la faible mobilisation des entreprises (7 %, soit 2 porteurs) contraste avec les objectifs d'insertion professionnelle, pourtant au cœur des Pactes.

Enfin, la part significative des organismes publics (45 %, soit 13 porteurs), s'explique en partie par les modalités de contractualisation des Pactes, qui reposent largement sur l'implication d'acteurs institutionnels. Les collectivités territoriales jouent ainsi un rôle structurant, en intervenant comme coordinatrices et catalyseurs des dynamiques de coopération locale. Dans ce cadre, la mobilisation des organismes de sécurité sociale constitue un levier d'action non négligeable.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Rédaction : Commissariat à la lutte contre la pauvreté

Bureaux : 17 rue Jeanne d'Arc - 59000 Lille

Adresse postale : 59 rue Jean Bart - 59019 Lille

Conception : service régional de la communication interministérielle

Préfecture du Nord / juillet 2026